



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



DIRECTIVE EUROPÉENNE

SUPPRESSION DE FRET SNCF

Ce mardi 23 mai, l'UNSA-Ferroviaire et l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la SNCF ont été reçues au Ministère des Transports au sujet de la procédure européenne lancée officiellement le 18 janvier dernier, au titre d'aides d'État qualifiées d'abusives au regard de la concurrence.

L'État français et la direction SNCF semblent découvrir que les subventions versées depuis 2007 ne sont pas conformes aux règles européennes. Le scénario de "discontinuité" officialisé ce jour est selon eux la seule issue possible. Ce scénario qui entraîne la suppression de Fret SNCF et la création de deux entités est **un désastre économique et écologique**.

Cette solution ne sera pas sans incidence pour les Françaises et Français puisqu'elle aboutira à plus de camions sur les routes. L'UNSA-Ferroviaire refuse toute nouvelle réorganisation dégradant le service ferroviaire alors que les français attendent des pouvoirs publics un transport de marchandise décarboné efficace pour lutter contre le réchauffement climatique.

Alors que Fret SNCF est revenue à l'équilibre financier ces deux dernières années, elle occupe avec ses 5 000 cheminots, 50% du marché du fret ferroviaire français.

Le corps social cheminot, déjà meurtri par des années d'incessantes restructurations, attend de véritables réponses et garanties quant à leur employabilité et leurs conditions sociales d'emploi.

DEMAIN CE NE SONT PAS UNIQUEMENT LES 5 000 SALARIÉS DE FRET SNCF MAIS BIEN LES 145 000 CHEMINOTES ET CHEMINOTS QUI SERONT IMPACTÉS. L'UNSA-FERROVIAIRE EST VENT DEBOUT CONTRE CETTE ENIÈME RESTRUCTURATION ET SERA AUX CÔTÉS DES SALARIÉS POUR LES DÉFENDRE ET LES ACCOMPAGNER.



CONTACTS



Didier MATHIS
Secrétaire général
06 19 46 12 30



Lionel LEDOCQ
Secrétaire fédéral
06 23 48 95 97

